

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] Observations enquête PPR du Bastan

Date :Fri, 22 Jul 2022 16:55:21 +0200

De : juliecazenave (par Internet) <juliecazenave@gmail.com>

Répondre à : juliecazenave <juliecazenave@gmail.com>

Pour : ddt-enquete-publique@hautes-pyrenees.gouv.fr

Chers Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance du PPR du Bastan et sommes surpris que la parcelle de notre habitation soit cataloguée en zone rouge.

Pour les aléas suivants: avalanche, glissement de terrain et inondation, la parcelle habitation est en zone blanche, soit sans aucun risque.

Je vous remerciais donc de vérifier de manière précise les parcelles concernées et de prendre en compte la carte d'analyse des aléas pour définir les zones rouges.

Notre parcelle habitation devrait donc être retirée de la zone rouge.

Veuillez trouver ci-joint les cartes qui contredisent la situation de la parcelle habitation.

En vous remerciant par avance pour votre retour.

Bien cordialement,
JULIE CAZENAVE

Nos parcelles sont les suivantes (cadastre):

Parcelle C8 habitation

C2, C6 et C7 près autour de l'habitation



